



Communiqué de presse
Strasbourg, le 29 novembre 2013



Les Assises des chargeurs du bassin du Rhin, à Strasbourg, le 2 décembre 2013

Lundi 2 décembre 2013, le lancement des Assises des chargeurs du bassin du Rhin aura lieu à la Maison de la Région, à Strasbourg à 9h00.

Tous les acteurs publics et privés ensemble pour un meilleur équilibre des modes de transport

La direction territoriale de Voies navigables de France à Strasbourg organise le 2 décembre 2013 les **Assises des chargeurs du bassin du Rhin**. Près de 100 professionnels de la voie d'eau (entreprises, collectivités territoriales, Etat, syndicats professionnels...) ont répondu présents à ce premier appel au dialogue et aux échanges. Enjeux : développer la multimodalité et préparer les reports modaux de demain, en faveur du ferroviaire et de la voie d'eau. Avec le Rhin, véritable autoroute fluviale et premier "fleuve de marchandises d'Europe", ses trois autorités portuaires - Strasbourg, Colmar et Mulhouse - et son ouverture vers l'Europe du Nord et du Centre, les régions de l'Est bénéficient d'un atout formidable au service du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire. Réserves de capacité, foncier disponible, congestion routière, compétitivités des prix et des services, avantages environnementaux : beaucoup d'arguments militent en faveur d'un meilleur équilibre modal.

Ce premier rendez-vous inaugure une série de rencontres, par filières économiques, qui aura lieu au printemps 2014. Objectifs : lever les freins au développement de la multimodalité. Pour se donner toutes les chances de réussir, Voies navigables de France souhaite construire un partenariat élargi avec l'ensemble des acteurs afin de donner le maximum d'efficacité à l'action publique. La préfecture de région, la région Alsace, les deux départements alsaciens, les trois communautés d'agglomération de Strasbourg, Colmar et Mulhouse, les ports et les CCI alsaciennes se sont associés à VNF pour porter cette initiative. Symboliquement, c'est la Maison de la Région qui accueille cette première manifestation lundi prochain.

A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Etablissement public administratif de 4 700 agents, Voies navigables de France gère, exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen de voies navigables, constitué de 6 700 km de canaux et rivières aménagés, de plus de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public fluvial.

LES MISSIONS DE VNF

- Gérer, entretenir et exploiter 6 700 km de fleuves, canaux et rivières aménagés, près de 3 000 ouvrages d'art et de 40 000 hectares de domaine public bord à voie d'eau.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des infrastructures nouvelles en cohérence avec le réseau européen.
- Aménager et valoriser le domaine public fluvial (DPF).
- Développer le transport fluvial et l'ensemble des activités connexes.
- Favoriser le report modal et les logistiques multimodales.
- Mettre en œuvre une politique de développement de la voie d'eau et de ses usages.
- Participer au développement et à l'aménagement durable des territoires.
- Favoriser l'implantation d'espaces industriels, logistiques et le développement touristique.
- Encourager et développer la production d'énergies douces.
- Optimiser la gestion de l'eau et de ses usages.

Contacts presse

Voies navigables de France
Cellule communication
Simone HUSS ou Sandrine ECK
T. 03 88 21 74 74
simone.huss@vnf.fr
sandrine.eck@vnf.fr

Voies navigables de France
Mission Prospective et Développement
Emilie GRAVIER
T. 03 88 21 74 56
Emilie.gravier@vnf.fr